



**UNHCR**  
The UN Refugee Agency

**Global Focus**  
UNHCR Operations Worldwide

## Résumé du plan 2018

Généré le 12/1/2018

---

Opération: Angola

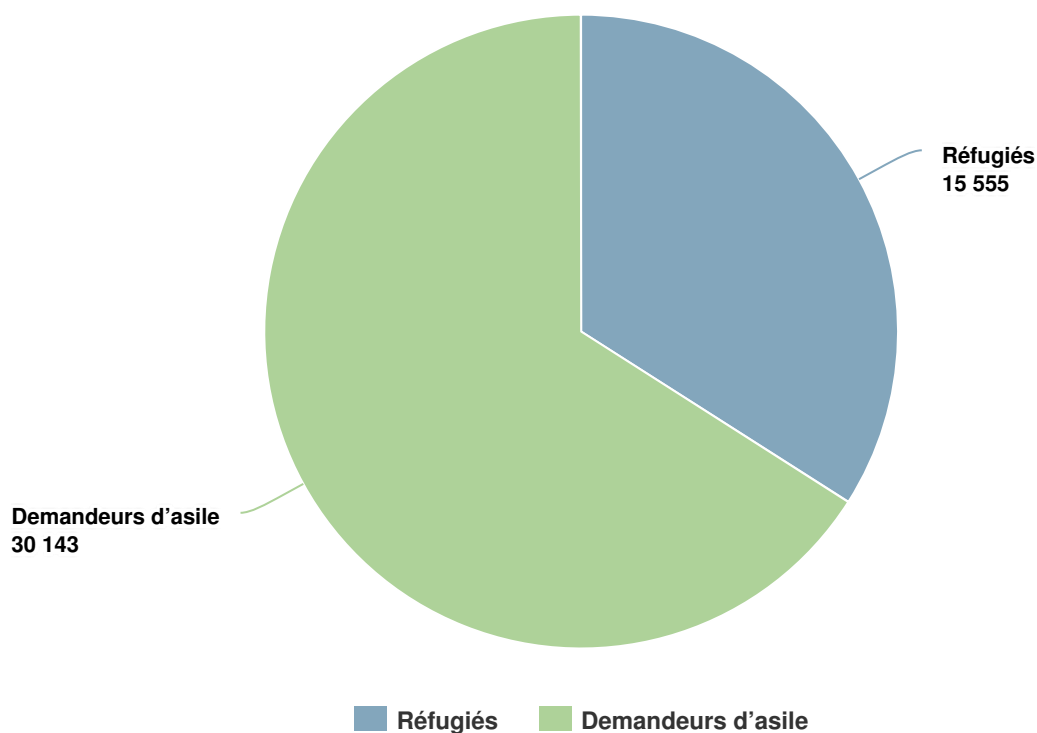
## Personnes relevant de la compétence du HCR

- **9%** EN **2016**

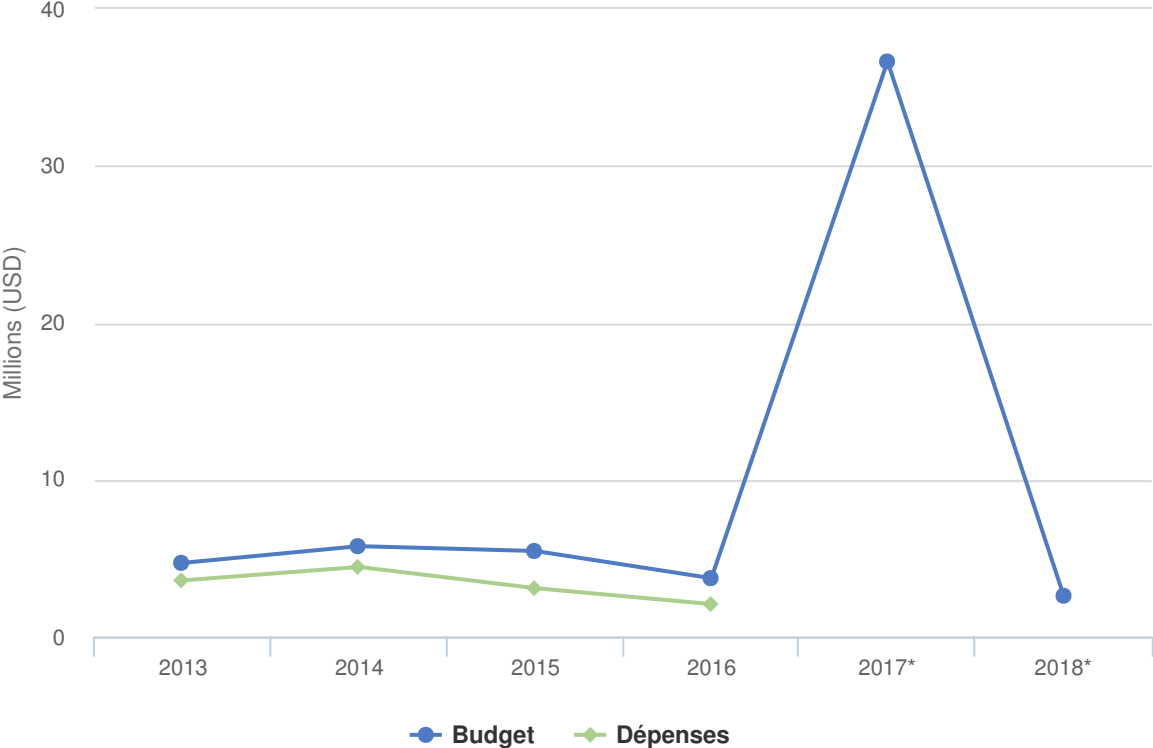
**2016** 45,698

**2015** 50,337

**2014** 59,970



# Budgets et Dépenses - Angola



## Chiffres clés :

- 95,600 Le nombre total de réfugiés et de demandeurs d'asile s'élève à 95 600 dont 50 000 proviennent essentiellement de la région du Kasaï en République Démocratique du Congo
- 40 000 réfugiés et demandeurs d'asile bénéficieront d'une aide juridique
- 7 000 enfants en âge d'être scolarisés seront inscrits à l'école dans les zones urbaines tandis que 15 000 enfants en âge d'être scolarisés seront inscrits dans la région de Dundo
- 100% des réfugiés bénéficient des services essentiels et jouissent de leurs droits fondamentaux à Dundo
- 50% des participants aux structures de direction/gestion seront des femmes

## Environnement opérationnel

L'Angola est partie à la Convention de 1951. Depuis 2015, suite à l'adoption de la nouvelle loi sur l'asile, l'enregistrement et la détermination du statut de réfugié (DSR) ont cessé dans l'attente de la mise en place de l'instance gouvernementale chargée des questions de réfugiés.

Alors que la frontière entre la République démocratique du Congo et l'Angola est fermée aux échanges et au commerce, le Gouvernement angolais a autorisé l'accès à son territoire aux réfugiés congolais. L'afflux en provenance de la région du Kasaï en République démocratique du Congo, débuté en avril 2017, a fait augmenter le nombre de réfugiés. Celui-ci atteint environ 34 000 réfugiés fin 2017 dans la Province de Lunda Norte.

Les réfugiés ne peuvent pas posséder leur propre commerce mais ils peuvent obtenir un permis de travail. Les demandeurs d'asile n'ont pas le droit de travailler. Très peu bénéficient d'un emploi formel et la plupart sont employés dans le secteur informel ou sont indépendants. Beaucoup de personnes relevant de la compétence du HCR vivent dans une situation précaire, du fait principalement de la grave crise économique, de l'expiration de leurs documents ou d'un statut d'asile précaire.

Si les réfugiés ont officiellement accès au système national de santé et à l'éducation primaire, ces services ne sont généralement pas gratuits et les réfugiés n'ont pas les moyens d'en payer les frais. Le HCR plaide auprès du Gouvernement angolais pour qu'il mette en œuvre la loi sur l'asile et réalise un exercice d'enregistrement des dossiers de réfugiés urbains dans le pays.

Le HCR a mis en place un réseau de protection pour assurer une surveillance des frontières et des personnes relevant de sa compétence dans les provinces où il n'est pas présent. Le HCR assiste le Gouvernement angolais pour la coordination de la réponse interorganisations pour les réfugiés au niveau national et sur le terrain. Des réunions hebdomadaires de coordination interorganisations sont organisées à Luanda et Dundo avec la participation des organisations des Nations Unies et des partenaires.

## Priorités clés

En 2018, le HCR mettra l'accent sur :

- Le soutien au Gouvernement pour la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'asile et le rétablissement de la procédure d'asile en Angola ;
  - Le renforcement de la surveillance de la protection et le plaidoyer pour un environnement de protection favorable ;
  - La mise en œuvre d'une réponse plurisectorielle en faveur des réfugiés, y compris les nouveaux arrivants congolais.
-